

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA CERTIFICATION DE SERVICE

Des formations de qualité

- Des formations construites à partir d'une étude appropriée des besoins des clients et la construction d'une offre adaptée
- Une mobilisation et recrutement actif des futurs bénéficiaires de formation
- Des moyens mis en oeuvre et des formations assurées par des intervenants compétents et pédagogues, pour favoriser une acquisition des compétences par les bénéficiaires
- Evaluation et amélioration des pratiques

Une certification de service QUALICERT, VIVEA RE/VIV/04

Nous suivons la démarche qualité de QUALICERT VIVEA RE/VIV/04, organisme financeur de la formation professionnelle soucieux du service rendu à ses contributeurs. Créée avec l'appui de SGS-ICS, organisme certificateur, cette démarche de progrès vise à s'assurer que la qualité des prestations de formation permet aux stagiaires d'en retirer un réel bénéfice dans leurs pratiques professionnelles



Des engagements concrets de la part de notre organisme de formation

Par l'amélioration de nos pratiques et l'obtention de cette certification officielle, nous nous engageons à :

- Proposer des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins du client. Par exemple, en pratiquant une veille ou en mettant en œuvre des enquêtes de besoins en formation
- Décliner une offre de formation facilement accessible aux professionnels du secteur. Par exemple, en diffusant notre offre de formation sur notre site Internet ;
- Utiliser des méthodes de formation adaptées aux attentes des stagiaires assurées par des formateurs et des intervenants compétents et pédagogues. Par exemple, en étant attentifs à la formation de nos formateurs et aux méthodes pédagogiques ;
- Pratiquer une évaluation systématique auprès des stagiaires de la satisfaction et des acquis. Par exemple, en analysant vos questionnaires de satisfaction pour améliorer nos formations ;
- Evaluer et améliorer en continu nos processus. Par exemple, en définissant un plan d'action chaque année.

La mise en œuvre de ces engagements porte sur les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA et OCAPAT et elle est soumise au contrôle indépendant de SGS-ICS. Le référentiel de certification de services peut être obtenu auprès de SGS ICS : 29 avenue Aristide Briand, 94111 Arcueil Cedex www.qualicert.fr



Coordonnées du bénéficiaire de la certification de service
(tampon de l'organisme à ajouter)

